

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0301 – Urbanisme et aménagement du territoire

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Les élu.es adjoint.e et conseillers délégués en charge de l'urbanisme, Les élus intéressés par le développement et l'aménagement de leur territoire.

Les agents des services urbanisme et foncier

Les collaborateurs d'élus.

Les Directeurs Généraux de Service

Les élus ont pour mission essentielle de développer et d'aménager leur territoire pour le bien-être de leurs habitants.

L'urbanisme est une des composantes de cette nécessité. Le Plan Local d'Urbanisme est l'un des documents d'urbanisme mis à la disposition des élus pour anticiper l'avenir de leur territoire pour aménager le cadre de vie de demain de la population. Tout en prenant en compte le changement climatique pour faire que perdure le bien vivre ensemble en ville et dans les quartiers

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- **Connaître les différentes pièces constituant un Plan Local d'urbanisme.**
- **Appréhender la vision stratégique d'aménagement de leur territoire au travers de ce document**
- **Envisager des règles pour instruire les autorisations et définir ainsi la forme de leur ville.**
- **Appréhender la prise en compte de la protection de l'environnement.**

Le programme :

Les éléments de contexte :

- Le cadre législatif et réglementaire.
- La loi de novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme.
- Les principes généraux de l'urbanisme.
- La hiérarchie des normes.

Le contenu d'un dossier de PLU :

- Le rapport de présentation.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation.
- Les règlements écrit et graphique – Règles et outils.
- Les zonages.
- Les annexes.

Les documents intercommunaux thématiques :

- Le Plan Des Mobilités (PDM)
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

La prise en compte de la protection de l'environnement :

- Les objectifs des lois Climat et Résilience.
- La prise en compte de la transition écologique.
- La stratégie pour concilier sobriété foncière et développement d'un territoire.
- La désimperméabilisation et le rafraîchissement de la ville. La Lutte contre les îlots de chaleur.
- La forme de la ville et le cadre de vie des habitants.
- L'urbanisme favorable à la santé des habitants.
- L'érosion côtière et les zonages pour les communes littorales exposées au recul du trait de côte.

Les procédures d'élaboration d'un PLU :

- La révision et la modification d'un PLU.
- La concertation citoyenne.
- L'enquête publique et la Participation par Voie Electronique du Public.

La protection du patrimoine

- Le Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- Le Périmètre de Délimitation des Abords (PDA)
- Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
- La Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

La Définition d'un politique de maîtrise foncière :

- Le Droit de Préemption Urbain – La procédure.
- Le Droit de Préemption dans les Zones d'Aménagement Différé.
- Le Droit de Préemption des Espaces Naturels et Sensibles.
- Le Droit de Préemption pour l'adaptation des territoires au recul du trait de côte.
- Les autres outils d'acquisition du foncier

Les réflexions et les pistes de stratégie Les actions à l'échelle de la planification

- La mise en place d'une stratégie foncière
- La mutation et la densification, des tissus urbains existants

Les points forts de la formation :

- Présentation faite avec des retours d'expérience de l'intervenant.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera aux participants. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Eric RAIMONDEAU

- Ancien ingénieur territorial et urbaniste, titulaire d'un master en urbanisme de l'Université de Nantes, il a exercé l'ensemble de sa carrière au sein de collectivités territoriales de tailles variées, de la commune à la métropole. Son expérience de terrain, conjuguée avec une pratique constante du dialogue avec les élus lui a permis de développer une solide capacité à appréhender les enjeux stratégiques et politiques de l'aménagement d'une collectivité locale.




Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : .
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la première inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012

Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Les fondamentaux du PLU : Un outil clef pour l'aménagement territorial et le bien être des habitants

Lieu : en visioconférence

Durée : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC si DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0301-RE-CP01/88982928900012_ELU0301-RE-CP01

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Les fondamentaux du PLU : Un outil clef pour l'aménagement territorial et le bien être des habitants**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non